



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Dijon, le 25 janvier 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Plan de relance volet « agriculture et agro-alimentaire » :
11 appels à projet déjà ouverts, les acteurs régionaux se mobilisent**

Marie-Jeanne Fotre-Muller, directrice régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, et Christian Decerle, président de la Chambre régionale d'agriculture, ont réuni le 22 janvier l'ensemble des représentants régionaux des filières agricoles et agro-alimentaires ainsi que les représentants des trois familles de l'enseignement agricole¹. Sophie Fonquernie, vice-présidente du Conseil régional, était également présente, permettant ainsi de souligner la pleine articulation entre les différents dispositifs Etat / Région.

Le plan de relance vise à renforcer notre souveraineté alimentaire, en priorité sur les protéines végétales, accélérer la transition agro-écologique, pour donner accès à tous les Français à une alimentation saine, durable et locale, et adapter l'agriculture et la forêt au changement climatique.

L'objectif était de faire le point sur les mesures dédiées aux secteurs agricoles et agro-alimentaires, pour une enveloppe nationale de près de 1 milliard d'euros. Près de la moitié des appels à projet prévus sont d'ores et déjà ouverts pour deux-tiers du montant total de l'enveloppe.

La réunion a été l'occasion de souligner la forte mobilisation autour du plan de relance des services de l'Etat (DRAAF, DDT, DDPP) et du réseau des chambres d'agriculture animé par la Chambre régionale d'agriculture, en lien avec l'ensemble des structures professionnelles agricoles.

Cette mobilisation passe par la diffusion large d'information (tenue de webinaires, articles dans la presse locale, site internet dédié : <https://agriculture.gouv.fr/beneficiez-des-mesures-france-relance-transition-agricole-alimentation-et-foret...>), l'identification des besoins autour de projets structurants et l'accompagnement des porteurs de projet dans l'élaboration et le dépôt des dossiers.

Le plan de relance cible les différents maillons de la chaîne alimentaire : la moitié de l'enveloppe nationale est dédiée à l'accompagnement des agriculteurs ; un tiers (295 millions d'euros) vise à accompagner la structuration des filières incluant la modernisation des outils d'abattage ; 200 millions d'euros sont dédiés au volet 'alimentation'.

Des premiers projets ont été déposés dans la région, notamment par les agriculteurs sur les mesures « agro-équipements » et « plan protéines-amont », par des entreprises agro-alimentaires, et des collectivités territoriales (sur le volet « projets alimentaires territoriaux »). La réunion a été l'occasion enfin de rappeler un certain nombre d'objectifs quantifiés : implantation de près de 400 km de haies ; réalisation de bilans carbone sur environ 200 exploitations par le réseau des chambres d'agriculture ; renforcement de la certification de haute valeur environnementale au-delà des 300 exploitations déjà certifiées.

¹ Chambres régionale et départementales d'agriculture, FRSEA, JA, Confédération paysanne, Coordination rurale, Fédération du négoce agricole Centre-Est, Coop BFC, Interbev Bourgogne Franche-Comté, Interporc Bourgogne et Franche-Comté, CAVB, CIGC, FRGDS, Vitagora, représentants de l'enseignement agricole (MFR, enseignement public, enseignement privé)

**Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Anne-Caroline Bazerolle, chargée de communication**

Tél : 03 80 39 30 00

4 bis rue Hoche - BP 87865 - 21078 DIJON

www.cote-dor.gouv.fr
[www.prefectures-regions.gouv.fr/
bourgogne-franche-comte](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte)



@Prefet21_BFC

@Prefet21.BFC